

Val de Marne
Actif pour
l'Initiative

MEMBRE DES RESEAUX



FRANCE ACTIVE

Initiative
France

Financer la création d'emplois

ANTICIPER

- Parce qu'une association employeuse a, **comme toute structure**, besoin d'avoir une vision claire de là où elle veut aller et de définir des objectifs
- Parce qu'il est souvent nécessaire de trouver des financements pour développer son projet



Anticiper doit permettre de définir les besoins et rechercher les sources de financements adaptés à la réussite du projet

POURQUOI ANTICIPER?

La qualité d'employeur ajoute des responsabilités importantes au dirigeant associatif qui devra être en capacité de :

- Rémunérer chaque fin de mois son (ses) salarié(s)
- Régler les charges sociales correspondantes
- S'assurer du respect du droit du travail
- Assurer la pérennisation dans le temps du (des) poste(s) créés



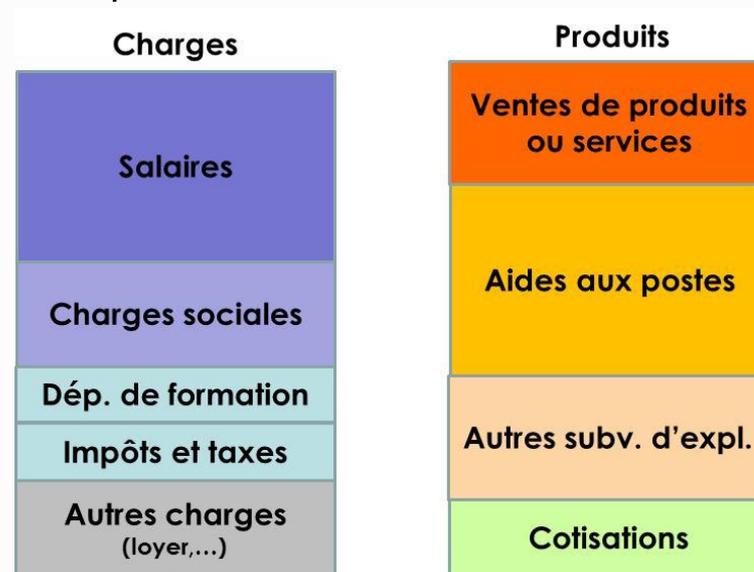
Anticiper permet de limiter les risques :

- **Humain**, en cas de licenciement économique
- **Prud'homal**, en cas de conflit du travail
- **Financier**, face au paiement des dettes sociales

QUELLES SOLUTIONS DE FINANCEMENT POUR QUELS BESOINS ?



- Les charges d'exploitation courantes (salaires, charges sociales, loyers, etc.) doivent être couvertes par des produits d'exploitation



Les associations loi 1901, bien qu'elles soient à but non lucratif, peuvent (doivent) dégager un **excédent** pour assurer leur pérennité

ASSOCIATIONS ET ENTREPRISES SOLIDAIRES



DES SOLUTIONS DE FINANCEMENT POUR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Avec le soutien



Val de Marne
Actif pour
l'Initiative

MEMBRE DES RÉSEAUX



VMAPI

LES SOLUTIONS PROPOSEES PAR VMAPI POUR LES ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

CRITERES D'ELIGIBILITÉ

- 1** AVOIR UNE **UTILITE SOCIALE**
- 2** EXERCER UNE **ACTIVITE ECONOMIQUE**
- 3** CREER OU CONSOLIDER DES EMPLOIS



NOS MISSIONS DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- **Conseil et expertise** : une expertise et des conseils adaptés à votre structure.
- **Financement** : prêt à taux 0% ou à 2% (selon le cas) et des garanties bancaires
un appui dans la recherche de co-financements
- **Suivi** : un suivi personnalisé de votre structure jusqu'à 5 ans
Développer une **culture de la gestion financière** dans le secteur associatif

OBJET DES INTERVENTIONS

Investissements :

Co-financement du matériel, mobilier, des travaux...

En complément des subventions d'investissements et de prêts bancaires

Besoin en fonds de roulement

Co-financement des besoins immatériels :

Délais de paiements des clients, financeurs...

GAMME D'OUTILS

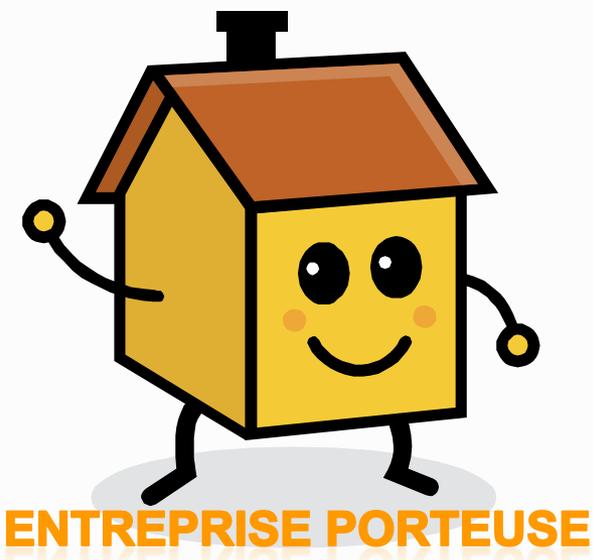
Nom de l'outil	PUBLIC	MONTANT (jusqu'à ...)	DUREE	COUT
APPORTS FINANCIERS REMBOURSABLES				
Fonds d'Amorçage Associatif	Petite association	10 000 €	Entre 1 an et 1 an ½	Aucun
Contrat d'Apport Associatif	Toute association	30 000 €	Entre 2 et 5 ans	Aucun
FRIS (Fonds Régional d'Investissement Solidaire)	Toute entreprise solidaire ou association	60 000 €	5 ans (7 ans dans certains cas)	2% par an
SIFA /FCP IE		1 500 000 €		
AUTRES				
Le Fonds de Confiance	Appui à la réalisation d'une étude action pour toute structure qui souhaite créer une nouvelle entreprise sociale	20 000 euros	/	/

LE FONDS DE CONFIANCE

J'ai un projet
Besoin d'observer le
fonctionnement d'une
entreprise de l'ESS
similaire à mon projet



Etude de Faisabilité



ENTREPRISE PORTEUSE

Besoin de
financements



Val de Marne
Actif pour
l'Initiative

MEMBRE DES RÉSEAUX



Initiative
france

Accord de VM API



ENTREPRISE PORTEUSE



L'entreprise porteuse
reçoit le fonds de
confiance

CONTACT



Dorothy LUTCHMANA

VAL DE MARNE ACTIF POUR L'INITIATIVE

85-87 Avenue du Général de Gaulle

94 000 Créteil

01.43.91.13.86

dorothy.lutchmana@vmapi.org

Merci de votre attention !

